

MODULE 1

Acte éducatif et acte pédagogique

Objectif général

Distinguer l'acte éducatif et l'acte pédagogique

Objectifs spécifiques

À la fin de l'enseignement de ce module, l'apprenant sera capable de :

- *expliquer les notions d'acte éducatif et d'acte pédagogique*
- *comparer l'acte éducatif et l'acte pédagogique*

ACTE ÉDUCATIF

L'acte éducatif correspond à un ensemble d'actions qui visent à contribuer à guider l'usager vers une vie plus harmonieuse. Éduquer, en reprenant l'étymologie du terme, signifie « conduire hors de », donner les moyens et transmettre des façons idoines pour réussir une bonne intégration dans l'ensemble social.

ACTE PÉDAGOGIQUE

L'acte pédagogique n'est pas un acte isolé ; c'est une chaîne d'actions allant de l'analyse du besoin à l'évaluation et aux résultats de la formation, en passant par l'élaboration de contenus, et l'organisation des enseignements. Il vise surtout la qualité de la formation ; aussi englobe-t-elle, par ailleurs, l'information et l'orientation scolaire et professionnelle pour la prise en charge des élèves, notamment dans les moments charnières de leur trajectoire de formation.

Jean Houssaye définit tout acte pédagogique comme l'espace entre trois sommets d'un triangle : l'enseignant, l'étudiant, le savoir. Le savoir suppose le contenu de la formation : la matière, le programme à enseigner. L'enseignant est celui qui transmet ou fait apprendre le savoir. L'étudiant est celui qui apprend ou acquiert le savoir grâce à une situation pédagogique. Les côtés du triangle sont les relations nécessaires à cet acte pédagogique : la relation didactique est le rapport qu'entretient l'enseignant avec le savoir permettant d'ENSEIGNER, la relation pédagogique est le rapport de l'enseignant avec l'étudiant permettant le processus FORMER, la relation d'apprentissage est le rapport de l'élève avec le savoir en vue d'APPRENDRE.

Par ailleurs, l'acte pédagogique s'articule autour de deux éléments interdépendants, la structuration de l'acte et la fonction de l'éducateur. Le premier d'ordre technique semble admis et reconnu par le plus grand nombre. Le second plus conceptuel, intellectuel voire philosophique est déprécié et peu investi. La structuration de l'action se traduit par une démarche pédagogique et son corollaire (méthodes, approches, etc.) par lesquels on agit. La fonction de l'éducateur se traduit par l'incidence sur autrui de façon positive ou négative. Par cette fonction, l'éducateur doit faire un travail sur lui-même, afin d'en intégrer toutes les dimensions et penser sa relation à autrui au-delà de ses représentations initiales.

L'acte pédagogique possède 4 constituants qui interagissent : le lieu, l'intention, les personnes et les outils. L'analyse de ces constituants permet de mieux comprendre la notion d'environnement d'apprentissage, parce que, créer un bon environnement d'apprentissage passe par la compréhension des 4 constituants de l'acte pédagogique et par un savant mélange pour créer la bonne interactivité. (Ceci, 2013).

Ce que l'acte éducatif veut dire



*par Ahmed LEMLIGUI
Formateur à l'I.R.T.S. de Bretagne à Rennes
Educateur spécialisé
Sociologue, chargé d'enseignement à Rennes II*

L'acte éducatif demeure très complexe à définir dans la mesure où il concerne des registres différents dont le point commun est l'accès à des apprentissages qui permettent d'adopter des comportements attendus dans un espace social donné. Il est la manifestation d'une activité éminemment humaine.

Mon propos ici se limite au seul champ de l'éducation spécialisée dans sa globalité et m'amène à répondre à deux questions essentielles qui peuvent contribuer à une réflexion qui est loin d'être achevée ; réflexion sur une thématique qui s'enrichit de plus en plus de regards différents. La première s'interroge sur les visées de l'acte éducatif. Alors que la seconde se préoccupe d'analyser les conditions de sa mise en œuvre.

Je souhaiterais insister en guise de préalable sur le fait que la manière de concevoir l'acte éducatif aujourd'hui n'a pas toujours existé. Des changements structurels se sont opérés tout au long de l'histoire, pourtant récente, de l'éducation spécialisée. D'une volonté de mise à l'écart et de culpabilisation du milieu d'origine- considéré comme source première des problèmes rencontrés- nous sommes passés à une autre qui, au nom des droits fondamentaux des personnes, tente d'inclure la personne et son environnement dans le processus de soutien ou d'aide. Nous vivons une période où les professionnels insistent sur l'importance de la centration de l'acte éducatif sur l'individu dans sa relation à la société. Partant de là, l'acte éducatif ambitionne de faire de l'usager un citoyen responsable de ses actes.

Des visées manifestes et d'autres « latentes » :

La responsabilité de l'éducateur repose sur l'idée d'inscrire l'autre/l'usager dans le registre de l'altérité, c'est-à-dire lui permettre d'établir et d'entretenir des relations dans le champ du social. L'acte éducatif correspond à un ensemble d'actions qui visent à contribuer à guider l'usager vers une vie plus harmonieuse. Eduquer, en reprenant l'étymologie du terme, signifie « conduire hors de », donner les moyens et transmettre des façons idoines pour réussir une bonne intégration dans l'ensemble social. Eduquer consiste alors à assurer une mission de médiation et de structuration du rapport de l'usager au social. Il s'agit dans ce registre d'adapter l'individu au système social complexe dans lequel il évolue et lui faire acquérir des compétences sociales. Cette entreprise de socialisation ou de re-socialisation doit être dynamique en soi. Elle doit faire de l'usager un être capable d'affirmer ses positions et ses différences sans pour autant oublier de prendre en compte celles des autres. Si ce travail correspond à une finalité citoyenne, en permettant de contribuer à réduire les écarts entre droit formel et droit réel, il n'en demeure pas moins susciter des réflexions sur sa portée cachée. L'acte éducatif ne fait-il pas partie d'une entreprise qui se propose d'assurer une certaine gestion de la paix sociale ? Les aides à l'épanouissement, à l'adaptation à la vie en société... ne recèlent-elles pas une part de diffusion d'un modèle idéologique dominant ? Les transformations que l'acte éducatif cherche à atteindre ne reflètent-elles pas une entreprise normalisatrice ? Autant de questions et d'interprétations de l'éducatif qui doivent inciter les professionnels à rester vigilants pour ne pas alimenter un travail d'imposition préjudiciable aux usagers. Pour se faire, ils doivent constamment réfléchir sur les fondements de leurs interventions.

Des conditions essentielles à la mise en place de l'acte éducatif :

L'acte éducatif ne peut s'envisager en dehors de trois dimensions qui sont fortement liées entre elles. L'une a une portée philosophique qui admet l'idée que l'intervention auprès de l'utilisateur, en situation de déséquilibre ou qui fait face à des soucis temporaires ou inscrits dans la durée, se fonde sur des valeurs identifiables. Ces dernières reposent sur la croyance dans sa capacité à transcender ses propres difficultés. On rejoint là le fameux pari d'éducabilité dont Jean Itard, en s'occupant de Victor l'enfant sauvage de l'Aveyron, a fait preuve. Ce fondement humaniste se conjugue à la défense du principe du respect des droits fondamentaux de la personne suivie. Aucune relation éducative ne peut s'envisager en dehors de cette impérative nécessité qui délimite le cadre de l'intervention et évite les débordements hégémoniques contre lesquels tout professionnel doit lutter en permanence. Et ce n'est pas parce que l'acte éducatif consiste, entre autres, à rappeler la loi comme cadre de référence, qu'il autorise des excès de pouvoir à ceux qui l'incarnent. Bien au contraire, c'est à travers la confrontation des visions du monde que vit toute société démocratique.

La seconde portée est d'ordre pédagogique. Tout acte éducatif doit être adapté à la personne et/ou au groupe qu'il vise. Il repose sur un principe de neutralité dans la mesure où le professionnel qui l'assume doit considérer ses interlocuteurs d'une manière quasi identique et ne pas favoriser les uns ou les autres. L'acte éducatif suppose de postuler du caractère évolutif des situations dans lesquelles les professionnels s'engagent. Ceci revient à dire qu'il est indispensable d'ajuster les contenus des apprentissages recherchés en fonction du niveau de chacun, de ses besoins ou de ses propres choix et de sa progression. Adapter l'intervention par rapport à l'autre, c'est aussi l'amener à formuler des demandes ajustées, pertinentes et réfléchies. Pour se faire, travailler sur la conscientisation, pour reprendre un concept cher au pédagogue brésilien P. Freire, participe de l'accès à une réelle autonomie. De plus, l'acte éducatif doit être temporaire et circonscrit dans le temps. Il doit éviter de rendre l'utilisateur dépendant de celui qui le met en place. Il est en outre par essence un acte désintéressé. Ceci revient à dire que celui qui l'assume ne doit, en principe, pas attendre de celui qu'il accompagne de rétribution ou de reconnaissance de quelque nature que ce soit.

La dernière portée est d'une importance primordiale dans la mesure où l'acte éducatif doit, dans le champ du travail social en général et de l'éducation spécialisée en particulier, être l'œuvre de professionnels qualifiés et porteurs d'une éthique. A ce propos, les actions des éducateurs, malgré la diversité de leurs lieux d'interventions, s'inscrivent, de plus en plus, dans des logiques de professionnalité. Celle-ci se base sur la maîtrise d'un ensemble de compétences qui demandent à être davantage reconnues. En agissant dans des contextes de travail différents, ces professionnels de l'action sociale font la démonstration de leur capacité à contribuer à résoudre des problèmes de plus en plus complexes. Ils le font dans un cadre institutionnel avec une exigence qui va grandissant et avec des partenaires plus nombreux qu'autrefois. Elaborer ou évaluer des objectifs mis en place avec les populations suivies, poser des diagnostics à propos des difficultés rencontrées...ne rendent pas forcément l'acte froid et inhumain. Bien au contraire, en procédant de la sorte, ils recourent à des outils qui rendent leurs interventions plus efficaces. S'ils s'inscrivent dans des réalités du monde du travail où une certaine technicité est de mise, les éducateurs ne renoncent pas pour autant ni à considérer que leurs interventions visent des êtres humains, ni même à interroger le bien-fondé éthique ou moral des outils qu'ils utilisent.

Quelles que soient les fonctions qu'on peut lui assigner ou les intentions qu'on lui attribue, l'acte éducatif demeure socialement et institutionnellement légitimé aujourd'hui. Il assure, malgré tout, des missions qui favorisent la préservation du lien social en demeurant un dernier rempart contre les exclusions. Son évolution vers une plus grande technicité ne doit pas être considérée comme l'expression de sa désincarnation. Elle traduit simplement une augmentation du niveau d'exigence dans l'organisation du travail qui, il faut l'espérer, profite aux usagers.

Jean Ceci (2013). Un milieu d'apprentissage ? Les 4 constituants d'un acte pédagogique.

Un milieu d'apprentissage ?

En tant qu'enseignant, que faites-vous pour créer ou recréer un environnement d'apprentissage stimulant ? Qu'est-ce qu'un environnement d'apprentissage stimulant ?

Excluons d'office les « tiers lieux » et autres « Learning centers », lieux d'apprentissage hors-classe ou l'étudiant recherche confort, calme, convivialité et fonctionnalités (courant, wifi, cafétéria) pour travailler seul ou en groupe (cela fera l'objet d'un autre article). Centrons-nous donc sur nos classes et sur nos espaces d'apprentissage, ceux gérés par les enseignants...

Pour mieux comprendre la notion d'environnement d'apprentissage, décortiquons l'acte pédagogique. Ce dernier possède 4 constituants qui interagissent : le lieu, l'intention, les personnes et les outils.

Attardons-nous sur chacun de ces éléments

1 - Le lieu (où apprendre ?)

Si nous parlons d'enseignement en présence, ce lieu est le plus souvent la classe, mais pourrait être autre lors de sorties pédagogiques (salle de cinéma, musée, bibliothèque, entreprise...).

Les élèves apprécient la mise en situation et pour l'avoir pratiqué, apprendre sur un lieu « inspirant » est très formateur. Voyons un exemple, la visite d'une imprimerie : Je forme des étudiants à l'infographie et à la communication. Pour leur apprendre à fournir des fichiers exploitables à l'imprimeur, le cours magistral n'est pas très intéressant et ne fournit pas de bons résultats. Depuis des années, je préfère organiser une visite d'imprimerie et le cours se déroule sur place, en partie effectué par le personnel de l'imprimerie. Chaque employé décrit son poste de travail, les contraintes des étapes précédentes et suivantes de la chaîne d'impression et répond aux questions des étudiants. Le résultat pédagogique est excellent couplé à un exposé. En plus d'imager le concept d'imprimerie, les étudiants retiennent mieux les éléments techniques pour avoir vu fonctionner les machines et souvent retiendront aussi l'imprimeur comme futur prestataire.

Pour autant, l'acte pédagogique se réalise le plus souvent en classe. Il est difficile de s'approprier l'espace d'apprentissage dans le secondaire ou le supérieur. En effet, enseignants et étudiants changent en permanence de classes, l'enseignant pourra donc difficilement personnaliser sa classe. Les seuls paramètres sur lesquels l'enseignant pourra jouer seront la lumière, l'aération, la position des étudiants, la qualité de l'affichage ou projection, la qualité de l'audition, sa position dans la salle, ses déplacements et enfin la maîtrise et l'usage des équipements proposés. Assurer un minimum de qualité sur ces paramètres est déjà beaucoup !

Vous arrive-t-il de reconfigurer cet espace selon les besoins d'une séquence pédagogique, de favoriser le déplacement et le regroupement, l'appropriation du tableau ou de la vidéo projection par les étudiants ?

A défaut de pouvoir réaliser le scénario prévu dans votre classe, vous arrive-t-il de réserver un autre lieu ?

2 - L'intention (faire apprendre)

Il s'agit du sujet du cours. Il faut que cette intention soit bien comprise, que les consignes soient claires. En effet, l'ambiance se gâtera vite si le cours n'est pas préparé ou maîtrisé par l'enseignant, ou s'il n'est pas compris.

Cela nécessite donc une bonne préparation, une introduction (avec reconnexion aux connaissances vues précédemment), une mise en situation et un suivi pour contrôler que les consignes sont comprises et appliquées. Ensuite il faut être présent tout en laissant travailler les étudiants pour développer leur apprentissage. Or, laisser du temps aux étudiants est difficile pour la majorité des enseignants qui ne supportent pas de ne pas intervenir, parler, agir...

Combien de temps laissez-vous à vos élèves pour répondre à une question avant de répondre vous-même ou d'interroger celui qui sait ?

Si l'enseignant sait « donner du sens », expliquer son intention et être compris, en général le cours est constructif et l'apprentissage se déroule dans le plaisir du partage.

3 - Les personnes (avec qui apprendre ?)

Les étudiants

Les étudiants nous renvoient ce que nous leur envoyons dans un échange d'énergie. Si l'enseignant envoie de l'ennui, il recevra de l'ennui. S'il envoie du dynamisme, de la bonne humeur, de l'envie, de la curiosité, il stimulera sans doute cela chez ses étudiants.

Une des difficultés du rôle d'étudiant est justement de ne pas bien cerner les rôles de chacun, de n'être a priori là que pour consommer dans une certaine passivité si possible. Une prise de conscience peut être souhaitable avec une incursion dans « l'apprendre à apprendre ».

J'utilise personnellement deux méthodes pour cela :

1 - Le débat de rentrée : avec des promotions d'adultes que j'encadre sur un fort volume horaire, j'aime bien commencer le 1^{er} cours en les faisant réfléchir à ce qu'est un bon cours, à ce qu'ils attendent d'eux, de moi, de nos échanges, de l'ambiance de la classe. Nous définissons des notions telles que l'enseignement, l'apprentissage, la communication (émetteur/récepteur). Je leur parle aussi de ce déséquilibre qu'ils vont ressentir lors d'apprentissages complexes et du volontarisme à avoir dans toute situation d'apprentissage. Enfin j'aborde l'essai et l'erreur...

2 – L'exposé : On peut aussi inverser la posture en plaçant l'étudiant en situation d'enseigner, via des exposés par exemple. Il s'agit d'un bon moyen de faire prendre conscience du rôle de chacun et des difficultés de chaque rôle. Encore faut-il profiter de cette situation pour en parler.

Trop d'occasions de réfléchir à « ce que nous venons de faire, la méthode et le résultat atteint » sont perdues ! n'y aurait-il pas au moins un autre « chemin » pour parvenir au même résultat ?

On ne choisit pas ses étudiants en principe, ainsi l'enseignant devra s'adapter à des publics divers et gérer la diversité de niveau, de vocabulaire, de culture, d'âge, de sexe ...

Il est des promotions qui fonctionnent mieux que d'autres et avec lesquelles le travail est plus facile ou agréable. Pour autant, en étant vigilant dans nos relations avec le groupe, on peut

assurer un niveau minimal de qualité pédagogique et d'interactions (j'ai parfois encadré des groupes d'adultes jusqu'à 256h/an, il ne s'agit pas de laisser s'installer n'importe quel climat d'apprentissage dans cette quantité d'interactions).

Les éventuels « éléments perturbateurs » devront être rencontrés hors cours, pour avoir une explication sur ce qu'il est possible de faire pour stopper la gêne et les replacer en situation de réussir. A minima, la gêne pourra être amoindrie voire stoppée.

Les intervenants extérieurs

Pour légitimer et faciliter certains apprentissages, j'ai recours parfois à des intervenants extérieurs qui peuvent être des anciens étudiants ou des professionnels. Cela dynamise le cours en apportant de la diversité. De plus, les étudiants sont très attentifs au tout début d'une relation pédagogique et cela rend l'intervention souvent plus efficace. Alors n'hésitez pas à faire témoigner des personnes extérieures sur des sujets de cours. Ils illustreront certains concepts et vous permettront d'engager des débats à la suite. Je fais cela par exemple durant un cours sur les media sociaux en invitant un recruteur ou pour remotiver les troupes dans les moments difficiles en faisant intervenir un ancien étudiant...

Avez-vous gardé des liens avec vos anciens étudiants ? Quels postes occupent-ils ?

Avez-vous des contacts professionnels en rapport avec votre discipline ?

L'enseignant

Pour motiver à apprendre, l'enseignant doit maîtriser son sujet, tout en sachant se remettre en question et se placer en position d'apprendre quand il ne sait pas.

De nature extraverti, il doit être un bon communicant, il doit savoir « théâtraliser » ou « storyfier » son enseignement pour le rendre ludique et attractif si possible.

Il doit bien comprendre que son rôle est de placer l'apprenant dans une situation lui permettant de développer son apprentissage et non dans un rôle de « scribe ». Il doit pour cela rendre actif un maximum d'étudiants en simultané (l'exemple est assez frappant au sein d'un cours de langue hors labo ou un élève parle à peine 1 mn/h en langue étrangère. Je ne sais pour vous, mais qu'est-ce que j'ai pu m'y ennuyer !).

L'enseignant doit être « un modèle » en évitant de se soumettre à la critique par des propos déplacés ou des avis trop tranchés qui n'ont rien à voir avec le cours.

Prenons en compte que : les apprenants font davantage ce qu'ils voient que ce qu'ils entendent !

Enfin, il me semble qu'un bon enseignant doit être à l'écoute de tous, ne privilégier personne, être patient, tolérant et bienveillant...pas facile de ne pas souffrir d'enseigner !

4 - Les outils (avec quoi apprendre ?)

L'enseignant doit avoir conscience de la diversité des outils dont il dispose pour enseigner. Il ne s'agit pas de parler forcément « technologie », même si les usages du numérique peuvent être très pertinents pour organiser des activités ludiques et formatives. Je parle donc bien de scenarii pédagogiques qui sont les outils de l'enseignant, la panoplie des activités qu'il peut

lancer, les diverses situations d'apprentissage dans lesquelles il peut placer ses étudiants. La variété de celles-ci sera un paramètre important de la bonne ambiance d'apprentissage, car il est rébarbatif pour tout le monde de faire tout le temps la même chose, même si la chose est agréable ! Essayez pour preuve de manger tous les jours votre plat préféré...

Sans vouloir rechercher la moindre exhaustivité je citerai les principaux outils de l'enseignant :

- la visite pédagogique (ou sortie « terrain ») : apprendre en explorant ;
- l'invité (témoignage d'une personne extérieure) : apprendre de l'autre ;
- le débat (animer un groupe de discussion) : apprendre en discutant ;
- le travail de groupe ou collaboratif : apprendre en co-construisant ;
- les travaux pratiques (expérimentation) : apprendre en faisant ;
- l'exposé (ou apprentissage par les pairs) : apprendre en enseignant ;
- la compétition (ou Battle) : apprendre en s'affrontant ou via un défi ;
- l'apprentissage par problème (recherche d'informations et de solutions) : apprendre via un problème ;
- l'étude de cas : apprendre du cas particulier et généraliser ;
- le projet : apprendre en réalisant ;
- le jeu de rôle : apprendre en jouant un rôle ;
- la démonstration : apprendre en démontrant ;
- la simulation : apprendre via une simulation d'une réalité parfois complexe à rencontrer ;
- la critique constructive : apprendre par la critique et construire autour ;
- et non des moindres, le cours magistral : apprendre par la transmission d'informations ou en écrivant.

Il est à noter que ces scénarii (ou situations pédagogiques) peuvent être réalisés avec ou sans outils numériques pour la plupart. Ainsi un travail collaboratif pourra débuter en classe et se poursuivre hors classe par des réunions d'étudiants. Bien entendu, le numérique permettrait la continuité du travail en ligne sans générer de déplacements d'étudiants. Le numérique est un facilitateur et un amplificateur de la pédagogie, pas un successeur. Il ne faut pas le négliger, ni le mettre absolument à toutes les « sauces » !

5 - Conclusion (provisoire !) :

Créer un bon environnement d'apprentissage passe par la compréhension des 4 constituants de l'acte pédagogique et par un savant mélange pour créer la bonne interactivité. Mon expérience d'enseignant m'a appris, parfois dans la douleur de l'échec, à jongler avec les outils, à tenter de mieux comprendre les apprenants en tant qu'individus, à modeler l'espace d'apprentissage (la classe entre autres) mais surtout à expérimenter pour progresser, à être moi-même (car jouer un rôle en permanence est trop éprouvant) et ... à aimer enseigner !

Source : <https://cupdf.com/document/un-milieu-dapprentissage-les-4-constituants-dun-acte-pedagogique.html> . Récupéré le 10 juillet 2021

Module 3

Lieu dans l'acte pédagogique

Objectif général

Proposer des simulations par rapport aux composantes de l'acte pédagogique

Objectifs spécifiques

À la fin de l'enseignement de ce module, l'apprenant sera capable de concevoir un lieu qui favorise l'apprentissage dans l'acte éducatif.

Le lieu est le premier des quatre (4) constituants en interaction dans l'acte pédagogique (Jean Ceci, 2013). Il s'agit d'un lieu formateur permettant une bonne mise en situation du savoir, le suivi et le contrôle de la compréhension et de l'application des consignes.

MISE EN SITUATION

L'enseignant doit éviter l'écoute passive chez ses apprenants, il doit les amener à apprendre et retenir de manière efficace. Pour cela ; il doit passer par des mises en situation de l'objet du savoir et par des exercices sur des cas concrets.

La mise en situation est une technique permettant de placer une personne ou un groupe de personnes dans un contexte visant à simuler une situation précise. La mise en situation a généralement un objectif pédagogique ou d'évaluation.

Encadré : Exemple de mise en situation de l'élève maître et activité

Le formateur propose à la classe ce sujet de réflexion: "Toute personne a vécu ce que c'est que l'école, les copains dans la classe, les souvenirs. Avez-vous un souvenir des relations qui se tissaient dans la classe et la manière dont le professeur réagissait ? Qu'est-ce pour vous gérer une classe ?"

Dans un premier temps, chacun raconte une anecdote et tente de réfléchir sur ce que serait la gestion d'une classe. Puis sur l'ordre du formateur, ils (les étudiants-maîtres) se mettent en groupes de cinq (5) pour produire un texte selon leurs propres représentations de ce que serait ou ce que ne serait pas la gestion d'une classe tout en considérant les éléments dont dépendrait une bonne gestion de classe.

Après quelque trente minutes, le formateur invite le porte-parole de chaque groupe à venir présenter par devant la classe le résultat de ce travail coopératif rédigé sur support affichable. A la fin des comptes rendus, le formateur, à partir des "préalables", des "déjà-là" des étudiants-maîtres, procède à la structuration des connaissances (savoirs) sur ce qu'est la gestion d'une classe et les éléments dont elle dépend en suggérant les points de la rubrique : apport notionnel. La classe entière participe activement.

Sources : République d'haïti, Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP). Module de gestion de la classe pour la formation professionnelle initiale des enseignants du fondamental. Préparé dans le cadre du projet d'éducation pour tous (EPT) 2008-2014

Mise en situation comme outil pédagogique

La mise en situation est un outil pédagogique utilisé, par exemple, en pédagogie active. On place un ou plusieurs apprenants dans une situation où ils doivent résoudre un problème. Le ou les apprenants sont amenés à découvrir comment résoudre le problème en puisant dans leurs connaissances ou en tentant différentes approches. La mise en situation peut aussi être utilisée comme introduction d'une leçon (amorce), afin de soutenir la motivation des étudiants pour la

matière présentée, ou comme exercice pratique après avoir dispensé un enseignement, pour rendre plus concrète la notion à acquérir. Dans tous ces cas, la mise en situation a pour but d'améliorer les compétences de l'apprenant.

Mise en situation comme outil d'évaluation

La mise en situation est un moyen d'évaluer les connaissances et surtout les compétences d'une personne de façon différente de celle d'un examen, qu'il soit oral ou écrit. La mise en situation permet de voir concrètement comment la personne gère un problème spécifique. Elle renseigne sur la manière dont un individu se comporte.

Pour tout cela, le lieu (ou, par excellence, la classe) doit être préparé et organisé.

ORGANISER ET PRÉPARER LE LIEU : LA GESTION DE L'ESPACE

Préparer la classe, c'est anticiper sur la pédagogie qui sera mise en place.

L'espace doit être pensé en fonction d'intentions pédagogiques précises :

- être fonctionnel ;
- être accueillant ;
- être esthétique.

Il convient :

- d'aménager des zones adaptées aux diverses activités individuelles ou en groupes (zones évolutives en cours d'année en fonction des besoins) ;
- de veiller à laisser accessibles les livres et documents de la bibliothèque de classe (si possible, le ou les ordinateurs) ;
- de veiller à ce que la classe reste propre, organisée, structurée, afin qu'elle soit agréable et qu'elle favorise la prise de repères pour les élèves ;
- de veiller à sa propre organisation (propreté et présentation du tableau, rangement du bureau) ;
- de veiller à l'installation judicieuse des élèves ;
- de veiller dans tous les cas au respect des consignes de sécurité.

Différents groupes peuvent être constitués et engagés dans :

- différentes activités dans différents domaines ;
- une même activité, (parfois avec des niveaux de difficulté sériés) ;
- des activités différentes dans un même domaine.

Toutefois, il faut penser à communiquer un plan de travail, et à prévoir des temps de regroupements et d'échanges.

L'organisation du lieu prend en compte les questions de contexte qui ont un impact sur le cours, notamment :

- le nombre d'apprenants ;
- le moment du programme (début, milieu ou fin de programme) ;
- la durée et la fréquence des rencontres en classe ;
- le format du cours (format traditionnel ou en face à face, format hybride ou complètement en ligne) ;
- les particularités du cours (laboratoire, groupe de discussion, stage, etc.) ;
- les aspects physiques de l'environnement d'apprentissage (grandeur ou disposition de la classe, présence ou absence de technologies, etc.).

Dans tous les cas, le travail et l'apprentissage efficaces doivent se tenir dans un lieu

- ❖ assez vaste, éclairé et relativement confortable
- ❖ protégé du bruit et isolé de l'extérieur
- ❖ induisant une disposition spatiale qui favorise la communication entre les membres du groupe

Pour cela trois conditions sont à respecter :

- ❖ se voir
- ❖ s'entendre
- ❖ être présent l'un à l'autre

Disposer les participants selon plusieurs configurations, surtout :

- ❖ la disposition en U
- ❖ la disposition en V
- ❖ la disposition en Carré
- ❖ la disposition en rond - etc.

Aménager sa classe pour enseigner autrement au CP

Objectifs de la formation :

- Comprendre le lien entre l'aménagement de l'espace et les apprentissages scolaires : à travers une réflexion collective, un apport théorique et didactique et une situation de mise en pratique (expérimentation dans une salle de classe).
- Planifier et organiser l'aménagement spatial et pédagogique de sa classe : redéfinir la posture de l'enseignant au sein de cette organisation.

BRAINSTORMING

⇒ 5 questions autour de l'aménagement de classe :



CONSTATS DE DEPART

1. Pourquoi s'intéresser à l'aménagement de la classe ?

- ⇒ **Pour assurer et accompagner au mieux la transition vécue par l'enfant de la GS au CP:** les enfants ont l'habitude d'être actifs et mobiles. Ils n'ont pas l'expérience de la classe « autobus ». Il s'agit de leur permettre d'entrer de manière progressive dans les postures « scolaires » traditionnelles (postures fixées dans l'immobilisme, la courbure et l'attention collective) et de s'inscrire dans la continuité des préconisations pour l'école maternelle.
- ⇒ **Pour répondre aux besoins de tous les élèves,** notamment au besoin physiologique des enfants de 6 ans qui est celui de bouger.
- ⇒ **Pour trouver des alternatives en terme d'aménagement et de pratiques d'enseignement:** limites de l'enseignement frontal, de l'attention du groupe classe, des rythmes de travail. Offrir la possibilité à chacun de s'exercer davantage.

Force de ces constats, c'est donc vers une profonde rénovation que l'on doit tendre. Mais l'enseignant, conscient qu'il doit repenser l'école et reconsidérer ses pratiques professionnelles, se trouve parfois confronté à diverses contraintes.

2. Quelles sont les contraintes de cet aménagement ?

- ⇒ **Des contraintes spatiales :** le manque d'espace (classes petites, vétustes, surchargées en mobilier)
- ⇒ **Des contraintes financières :** le manque de matériel et de fournitures (budget mairie)
- ⇒ **Des contraintes humaines/physiques :** le nombre d'élèves partageant le même espace.
- ⇒ **Des contraintes personnelles :** repartir à zéro, renoncer à des modèles, repenser sa posture d'enseignant, remettre en question ses pratiques.

Nous avons tous nos propres défis à relever, mais quel que soit le défi il faut toujours privilégier l'espace dans lequel évolue nos élèves : nous avons la capacité et la responsabilité de créer un espace adapté pour chacun d'eux. Il est beaucoup plus facile d'y travailler en équipe (collègues, amis, conseillers pédagogiques ...). Nous, les enseignants, sommes des personnes créatives !

ESPACE ET APPRENTISSAGES

3. En quoi le fait de repenser mon espace peut-il améliorer mon enseignement ?

a. Un impact sur la gestion de la classe et les problèmes de discipline :

- ⇒ **Modifier l'environnement des élèves apaise le climat de classe** : classe rangée et organisée, sentiment d'appropriation grâce à des affichages produits par les élèves
- ⇒ **Atténue les problèmes de discipline** : des murs trop chargés constituent une source de distraction, surtout pour les élèves atteints d'un trouble du déficit de l'attention.
- ⇒ **Améliore l'observation des élèves par l'enseignant** : espace plus ouvert, pas de barrière visuelle.

b. Un impact sur la réussite des élèves :

⇒ Une enquête Anglo-Saxonne ayant pour objectif d'étudier l'impact de l'aménagement de la salle de classe sur l'apprentissage des élèves de 6 à 11 ans met en lumière plusieurs constats :

- **Elle met en avant l'influence d'éléments qui échappent aux choix de l'enseignant** (luminosité, éclairages, chauffage, qualité de l'air...) mais mesure néanmoins la corrélation entre l'aménagement des espaces et la réussite des élèves,
- Elle démontre qu'un **aménagement de la classe en espaces d'apprentissages flexibles** améliore la réussite des élèves, notamment les plus jeunes.
- Elle indique que des **affichages produits par les élèves développent un sentiment d'appropriation** de l'espace qui influence positivement l'apprentissage (affichages, participation des élèves à l'aménagement de la classe, boîte à idées...).

Selon vous, suffit-il de changer l'aménagement de sa classe pour améliorer la qualité des apprentissages ?

Non, il nous arrive de bouger le mobilier (tables en rangées, en îlots, en U...) ou même de changer les élèves de place. Cela peut nous permettre de nous défouler ou de nous soulager temporairement : combien de fois dans l'année modifie-t-on le plan de la classe ? Permettre le collaboratif en transformant la classe « autobus » en îlots est nécessaire mais insuffisant. Ce n'est pas sur l'espace physique qu'il faut s'interroger,

mais sur notre enseignement dans cet espace physique ⇒ **la transformation de l'espace questionne la posture de l'enseignant et les pratiques pédagogiques.**

- ⇒ La 1^{ère} chose à faire quand on parle d'aménagement de la classe c'est de réfléchir à ses pratiques pédagogiques : **l'évolution des espaces doit passer par une évolution des pratiques.**
- ⇒ Accepter de se confronter à la nouveauté: quelle organisation pédagogique? Quelle temporalité ?
- ⇒ Une nouvelle posture de l'enseignant : développer de nouveaux gestes professionnels, ne plus être dans le surétayage, mieux observer ses élèves, échanger avec eux, apprendre à lâcher-prise (une nouvelle organisation avec davantage d'imprévu, accepter de ne pouvoir contrôler en permanence l'activité de tous les élèves)

L'espace a une incidence sur l'apprentissage : il y a une connexion entre l'aménagement de la salle de classe et la qualité des apprentissages scolaires. Il y a donc des répercussions sur le climat de classe et la réussite des élèves.

ESPACE ET FONCTIONNEMENT

4. Comment dois-je aménager l'espace ?

- ⇒ **Diversité de la notion d'espace** : comprend à la fois l'espace physique de la salle de classe (les murs et le sol), et le mobilier (tables, chaises...).
- ⇒ **Assurer une bonne circulation** : se débarrasser de tout ce qui surcharge l'espace en mobilier pour permettre une fluidité des déplacements.
- ⇒ **Délimiter les espaces** : dresser un plan de sa classe et définir de nouveaux espaces. Chaque espace doit pouvoir être repéré, délimité, et aménagé en fonction de ses spécificités. Pour cloisonner, possibilité d'utiliser des murs de couleurs (affichages), des cloisons basses, des meubles de rangement, des tapis, chevalets... Réfléchir également aux zones d'interférence afin de répartir équitablement les espaces susceptibles de générer du bruit.
- ⇒ **Définir la fonction de chaque espace** : Quel(s) type(s) d'activité je veux inclure chaque jour dans ma classe et de quel espace j'aurai besoin pour pouvoir le faire ?
 - Des espaces de regroupement
 - Des espaces en atelier dirigé ou d'activités autonomes
 - Des espaces spécifiques autour d'une discipline (centres de maths, d'écriture, de lecture, numérique...)
- ⇒ **Un espace évolutif** : les espaces doivent évoluer en fonction des apprentissages, des besoins et des projets de classe.

➔ Voir p. 2 et 3 du document Eduscol sur l'aménagement de classe.

La réflexion de l'enseignant dans l'aménagement de l'espace doit permettre de rendre les apprentissages stimulants et dynamiques. Sortons des schémas classiques, rendons nos salles de classe aussi flexibles et modernes que la pédagogie mise en œuvre !

5. Comment le fait d'aménager mon espace permet-il de développer l'autonomie des élèves ?

Chaque espace doit soutenir l'apprentissage et renforcer l'autonomie des élèves, mais comment ?

- ⇒ **Des espaces identifiés et rangés** : je sais où je peux travailler et de quel matériel je dispose. Espace délimité (mobilier ou tapis). Je trouve facilement ce dont j'ai besoin (nécessite un tri et un rangement organisé de la part de l'enseignant).
- ⇒ **Des consignes clarifiées** : je sais ce que je peux et dois faire. Je peux demander aux autres sans solliciter l'enseignant. Je peux effectuer les activités dans l'ordre que je souhaite.
- ⇒ **Des modalités de travail définies** : seul, en binôme ou en tout petit groupe (plus rare). Développement du travail collaboratif, de l'entraide, de la mise en œuvre de stratégies pour répondre à la tâche. Cela redéfinit également la posture de l'enseignant : médiateur entre l'élève et le savoir et non transmetteur de connaissances ascendantes.
- ⇒ **Un aménagement de l'espace mural** : pour soutenir l'apprentissage.

Les différents types d'affichages : didactiques (affiches sons, calcul...), organisationnel (plan de travail, responsabilités...), esthétiques. Il doit être :

- organisé par domaine d'enseignement.
- visible et lisible par tous les élèves.
- construit et positionné avec les élèves.
- évolutif, repris, enrichi au fil des apprentissages.
- archivé (réduit dans un cahier collectif par exemple)

→ Voir p. 4 et 5 du document Eduscol sur l'aménagement de classe.



Mise en pratique

5 activités à réaliser dans une salle de classe de CP à l'aide d'un plan de travail :

1. **Production d'écrit** (individuel): écrire un nouvel épisode de Bon appétit M. Lapin en gardant les mots encadrés et en remplaçant les mots soulignés à l'aide des référents. (sur feuille)
2. **Programmation** (groupe): reproduire la danse de la reine des abeilles et écrire son code (sur une affiche).
3. **Maths** (groupe) : Réaliser l'affiche d'un nombre à l'aide de 4 écritures différentes.

4. **Langage oral** (binôme): s'entraîner à apprendre la poésie en l'écouter sur la tablette et en s'enregistrant (outil dictaphone).
5. **Ecriture** (binôme) : copier des phrases à l'aide de 2 couleurs. Le 1^{er} élève montre quelques secondes le modèle au 2nd qui doit l'écrire de mémoire. Changer de couleur à chaque fois que l'on demande à voir le modèle, l'objectif étant d'écrire une même phrase d'une seule couleur. Echanger les rôles quand les phrases sont copiées.

⇒ Gestion du temps et du volume sonore sur TNI: outils [classroom screen](#).

Planifier et organiser l'aménagement de sa classe : exemples et témoignages

Immersion dans une salle de classe de 24 CP dans une école de Moselle (classe d'Aurélia Leclaire) : Vidéos sur le [site Prim à bord](#) + site [Maitresse Aurel](#).

Il ne s'agit pas d'effectuer un copier-coller de cette organisation de classe, mais de se projeter dans un mode de fonctionnement différent et de mesurer les possibles d'un aménagement de classe autour de différents espaces.

Par où commencer?

1. Planifier son organisation pédagogique

Réfléchir aux modalités de fonctionnement pour organiser les espaces : le travail en ½ groupe pour les apprentissages fondamentaux permet de mieux observer les élèves et d'apporter au plus vite la rétroaction nécessaire à chacun et surtout aux élèves à besoin.

Vidéos

L'organisation de la classe

L'organisation en deux groupes

L'atelier dirigé

Les tables en U

⇒ **Atelier dirigé** : permet une meilleure observation des élèves, élèves plus en confiance, feedback plus direct, matériel

⇒ **Activités autonomes** : permet de développer des stratégies.

Constitution des groupes : hétérogènes pour les situations de découverte et de manipulations/ homogènes pour la lecture, l'écriture permet un travail différencié avec des objectifs différents.

Organisation temporelle → l'emploi du temps : prévoir une alternance de temps collectifs ou ½ groupes avec une répartition des élèves dans les différents espaces (environ 30 minutes). Ce travail de proximité avec l'enseignante privilégie l'expression orale des élèves, facilite les phases de découverte, de manipulation, de synthèse ou de bilan.

Vidéos

La gestion du temps

L'emploi du temps

+ document Eduscol sur la gestion du temps en CP

Prévoir des activités individualisées/différenciées : sous forme de plan de travail ou contrat journalier qui seront effectuées dans des espaces dédiés. Modalités de travail à définir avec les élèves : seuls ou en binômes.

Début de matinée: consacrer un temps pour expliquer aux élèves ce qu'ils doivent faire (= temps de consigne, environ 15 min). Proposer des activités ritualisées, des activités que les élèves savent réaliser. Exemple : effectuer en autonomie à une activité découverte lors de l'atelier (jeu mathématiques par exemple), écriture, copie ...

Fin de matinée : 20 min où l'enseignant ne dirige pas de groupe pour proposer un temps de remédiation ou de validation de compétence.

2. Planifier son organisation spatiale

- **Réfléchir aux différents espaces** que l'on souhaite installer et à leur mode de fonctionnement. Les interrogations porteront sur le :

Pourquoi ?: Quel intérêt de cet aménagement pour le fonctionnement de ma classe ?

Quoi ?: Quels contenus matériels et cognitifs présente-t-il ?

Comment ?: Quel usage en faire ?

Vidéos

La description des centres

L'organisation et le fonctionnement

La gestion des centres

+ document EDUSCOL sur les espaces

- **Réfléchir au matériel et au gain de place :** les cartables, les trousse, les cahiers, le matériel.

Pas de casier, pas de place obligatoirement attribuée.

Vidéos

La gestion du matériel

Les caisses à cahiers

Le rangement des activités

PROJETS

Possibilité d'inscrire l'aménagement de la classe dans un projet de classe ou d'école ⇒ faire appel à différents partenaires.

- [Bouge ta classe](#)
- Bâtisseurs de possibles
- Les fourmis



Bibliographie



- Livres de **Debbie Diller** aux Editions Pirouettes :
 - ✓ *Les centres de Littérature et de Mathématiques*
 - ✓ *L'enseignement par petits groupes*
 - ✓ *Aménager sa classe pour favoriser les apprentissages*
- *Faire réussir les élèves avec la pédagogie différenciée en Cycle 2*, Battut, Bensimhon, Retz
- *Aménager les espaces pour mieux apprendre*, Bossis, Retz → ouvrage cycle 1 offrant un éclairage sur l'organisation pédagogique dans les pôles d'apprentissages en maternelle.

Sitographie sur le mur de ressources Padlet : <https://padlet.com/circonscriptionCSP/xm82a6dguifs>

Module 4

Intention dans l'acte pédagogique

Objectif général

Proposer des simulations par rapport aux composantes de l'acte pédagogique

Objectifs spécifiques

À la fin de l'enseignement de ce module, l'apprenant sera capable de formuler des intentions qui optimisent l'apprentissage

Le deuxième des quatre (4) constituants en interaction dans l'acte pédagogique est l'intention (Jean Ceci, 2013). Il s'agit d'une intention optimale ou bien comprise, avec des consignes claires et suscitant un cours constructif et le plaisir d'apprendre.

L'intention oriente ou détermine l'organisation, ou l'aménagement, qui doit être faite de l'espace, de sorte que cet espace soit fonctionnel, accueillant, voire esthétique (Cf module 3).

L'intention peut être formulée à trois niveaux, donnant :

- l'intention éducative ;
- l'intention pédagogique pour une situation d'enseignement et d'évaluation (SAE) ;
- l'intention pédagogique pour un cours ou une activité d'apprentissage.

L'intention pédagogique pour le cours ou l'activité d'apprentissage est très spécifique et sans équivoque. Elle correspond à l'objectif pédagogique spécifique ou objectif d'apprentissage qui doit être atteint à l'issue d'une activité (d'apprentissage). Cette intention ou objectif d'apprentissage est formulée avec un verbe d'action (voir la taxonomie de Bloom, par exemple).

Selon Ralph Tyler (1935), l'intention pédagogique exprime la direction de changement que l'enseignant formule pour l'apprenant, c'est une orientation qui va donner du sens à la séquence pédagogique. Elle ne fournit pas d'indication précise sur les résultats escomptés.

L'objectif pédagogique exprime le résultat visible qu'un apprenant doit atteindre, ce qu'il sera capable de faire au terme de l'apprentissage. Il objective l'effet attendu, le rend concret, observable. C'est pourquoi il est libellé avec un verbe d'action et qu'il privilégie les faits.

L'intention concerne plus le contenu, l'objectif concerne plus la personne. Intention et objectif sont deux notions complémentaires, l'objectif matérialise l'intention, l'intention donne du sens à l'objectif qui a besoin d'être mis en perspective dans une vision globale à moyen ou long terme.

Exemple : « *Je veux que les jeunes comprennent l'importance de l'argent dans la vie quotidienne* », cette phrase prononcée par un enseignant à des élèves exprime une intention pédagogique. « *Le jeune doit être capable d'établir un budget prévisionnel équilibré à partir des informations suivantes...* » est un objectif.

Pourquoi des objectifs pédagogiques ?

Si l'objectif pédagogique est la description des comportements attendus de l'apprenant pour qu'il soit reconnu compétent, sa définition claire est centrale pour évaluer avec efficacité la valeur d'un cours ou d'un programme. Il représente ainsi une base sûre pour choisir convenablement les moyens, les sujets ou les méthodes d'enseignement.

La définition claire et surtout précise des objectifs pédagogiques permet d'évaluer dans quelle mesure l'étudiant est capable de progresser dans le sens voulu. À cet effet, les tests ou les examens sont des jalons placés au cours de l'enseignement pour montrer au professeur et à l'étudiant jusqu'à quel point ils réussissent tous deux à atteindre les objectifs du cours.

C'est dire que si les objectifs ne sont pas clairement et définitivement fixés dans l'esprit tant de l'enseignant que des apprenants, ces tests seront décevants, hors de propos, voire faux ou sans utilité (Mager, 1994). En effet, si celui qui met au point les tests n'a pas lui-même une image précise de ses intentions pédagogiques, il devient incapable de choisir des éléments de contrôle reflétant clairement : l'aptitude de l'étudiant à effectuer les activités désirées, ou la réussite de l'étudiant démontrant qu'il a acquis l'information voulue.

En plus, l'étudiant a le moyen d'évaluer ses propres progrès tout au long du cours ; il a la possibilité d'organiser ses efforts dans le cadre d'activités appropriées. Il sait et effectue des activités qui peuvent l'amener à la réussite ; il n'a plus besoin de chercher à deviner des intentions cachées de l'instructeur. Car dans la réalité, les apprenants consacrent un temps et des efforts souvent considérables à chercher à connaître les approches, les attentes, les manies, voir les « trucs » de leurs enseignants. (Mager, 1994).

En somme, nous pouvons distinguer, d'après David Vellut, trois raisons de définir des objectifs pédagogiques directement en amont du cours.

1. Les objectifs pédagogiques permettent de baliser les différentes étapes à franchir pour atteindre le résultat d'apprentissage souhaité. C'est à l'image du randonneur qui établit son itinéraire à partir d'une carte, ou le pilote d'avion qui effectue sa check-list avant le décollage.
2. Une fois déterminés le point de départ et le point d'arrivée souhaités en termes d'apprentissage, il y a une vision plus claire sur les moyens à mettre en oeuvre pour y arriver.
3. En définissant dès le départ les objectifs pédagogiques, on établit déjà une grille d'analyse pour évaluer la qualité et l'efficacité de la formation. Il suffira de reprendre cette grille une fois la formation terminée, et de la passer en revue avec les apprenants pour constater (ou non) le développement des compétences visées.

Pour aller plus loin

- Jonnaert, P. et Vander Borgh, C. (2006). Créer des conditions d'apprentissage. Un cadre de référence socio-constructiviste pour une formation didactique des enseignants. Collection Perspectives en éducation et formation. Bruxelles : De Boeck Université, 2^e édition.
- Mager, R. F. (1994). Comment définir des objectifs pédagogiques. Paris : Dunod, 2^eme édition revue et augmentée
- <https://openclassrooms.com/fr/courses/4669156-initiez-vous-a-la-conception-de-formation/5029887>

Comment formuler des intentions pédagogiques

1. Intentions éducatives
2. Intentions pédagogiques pour une SAE
3. Intentions pédagogiques pour un cours ou une activité d'apprentissage.

1. Intention éducative

L'intention éducative est tirée directement d'un des cinq domaines généraux de formation (DGF) du programme de formation. On retranscrit l'intention éducative qui est inscrite pour le DGF choisi. Les axes de développement sont les éléments qui suivent l'intention pédagogique. On retranscrit les éléments qui seront développés par la SAE.

Être à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Être en bonne santé, c'est réunir les conditions physiques et psychologiques nécessaires à la satisfaction de ses besoins et à la réalisation de ses projets. C'est aussi être à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité. L'école a un rôle important à jouer à cet égard, notamment en ce qui a trait à la compréhension des enjeux liés à la santé et au bien-être et à l'adoption de saines habitudes de vie. Elle doit assurer aux élèves un environnement sécuritaire et favorable à leur épanouissement personnel et affectif et mettre à profit toutes les occasions de bouger. Cette responsabilité dépasse largement le cadre des seules interventions propres au programme d'éducation physique et à la santé; elle requiert une action concertée de l'ensemble du personnel, en collaboration avec les parents, les professionnels de la santé, les responsables de l'aménagement des milieux de vie et tout autre intervenant du milieu scolaire ou communautaire.

On sera attentif à développer chez l'enfant d'âge *pré-scolaire* le sens de la prévention et de la sécurité en l'aidant à repérer certains risques ou facteurs de risque pour sa santé et en le sensibilisant à l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. On veillera aussi à lui fournir de nombreuses occasions de découvrir les principales caractéristiques de sa personnalité, de reconnaître et d'exprimer ses goûts, ses émotions et ses sentiments.

Au *primaire*, l'accent portera davantage sur la conscience de soi, sur l'expression de ses besoins et de ses émotions et sur les conséquences de ses choix personnels et de ses

attitudes pour sa santé et sa sécurité physique et affective. À la *préadolescence*, l'élève aura particulièrement besoin qu'on l'aide à faire le partage entre les influences positives et celles qui sont nuisibles à sa santé et à son bien-être.

INTENTION ÉDUCATIVE

Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Conscience de soi et de ses besoins fondamentaux** : besoins physiques, besoin de sécurité, besoin d'acceptation et d'épanouissement comme garçon ou fille, besoin d'actualisation de soi.
- **Conscience des conséquences sur sa santé et son bien-être de ses choix personnels** : alimentation, activité physique, sexualité, hygiène et sécurité, gestion du stress et des émotions.
- **Mode de vie actif et conduite sécuritaire** : activités physiques intégrées en classe, à l'école, dans la famille et dans d'autres milieux; conduite sécuritaire en toute circonstance.

2. Intentions pédagogiques pour une SAE

Les intentions pédagogiques d'une SAE sont les buts à atteindre par l'élève au cours de la SAE. Ce sont des intentions **générales**, qui forment le fil conducteur de toute la SAE. Elles sont définies à partir des 3 critères d'évaluation et des composantes de la compétence disciplinaire ciblée dans la SAE. Les 3 critères d'évaluation doivent être présents dans chaque SAE. On devra donc élaborer des intentions pédagogiques pour chaque critère.

1^{er} critère d'évaluation : Cohérence de la planification

L'élève sera en mesure de ...

-Agir: analyser la situation et choisir les actions appropriées. Définir précisément quelle situation et quelles actions visées.

Au primaire, on pourra diviser cette intention en deux parties. Une partie concernant l'analyse de la situation, une deuxième partie concernant le choix des actions.

Ex. : L'élève sera en mesure d'analyser les différents mouvements de gymnastique et de choisir un mouvement de chaque catégorie pour créer une routine de 6 mouvements.

- Interagir: collaborer à l'élaboration d'un plan d'action (ou d'une stratégie défensive ou offensive ou les deux). Préciser le contexte.

Ex. : L'élève sera en mesure de collaborer à l'élaboration d'au moins deux stratégies offensive en basket-ball.

2^e critère d'évaluation : Efficacité de l'exécution

L'élève sera en mesure de...

- agir: Exécuter les actions appropriées de façon efficace (nommer les actions)

On ajoute aussi les autres aspects que l'on veut que l'élève développe:

- Exécuter les actions planifiées selon les techniques enseignées (nommer les actions)
- Exécuter les actions en enchaînement ou simultanément ou de façon unique (selon ce que vise la SAE)
- Respecter les règles de sécurité.
- Manifester un comportement éthique.

- Interagir: participer à l'exécution du plan d'action

On ajoute aussi les aspects que l'élève doit UTILISER pour faire le plan d'action:

- Applique les principes d'action (les nommer), de synchronisation, de communication.

- **Utilise** les actions (les nommer: courir, lancer, attraper, marquer, feinter, esquiver, etc.) pour exécuter le plan d'action. *Attention : on dit Utiliser, et non Exécuter adéquatement. Nuance importante pour l'évaluation. On n'évalue pas si l'élève fait l'action en*

respectant la technique, car c'est de l'AGIR. On évalue si l'élève utilise les bonnes actions pour faire la stratégie.

- Jouer le rôle prévu au plan d'action.

- Ajuster au besoin les actions motrices.

3^e critère d'évaluation : Pertinence du retour réflexif

L'élève sera en mesure de... (pour les 2 compétences)

- Évaluer la démarche et les résultats.

- Dégager les apprentissages réalisés.

Il y aura donc au minimum 3 intentions pédagogiques dans une SAE, 1 par critère d'évaluation. Ces intentions pédagogiques se retrouvent ensuite directement dans la grille d'évaluation, en tant qu'éléments observables.

Nom de l'élève :		EXEMPLE : GRILLE D'ÉVALUATION SOMMAIRE (ENSEIGNANT-ÉLÈVE) 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire						
C1 AGIR	Critères d'évaluation visés							
	Cohérence de la planification	Efficacité de l'exécution ¹					Pertinence du retour réflexif	
	Éléments observables (indiquez, dans la colonne visée, la cote concernée ou tout autre signe distinctif pour expliquer votre résultat)							
	Planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et les contraintes de l'activité.	Exécute les actions motrices et les enchaînements planifiés (ordonnancement).	Exécute des actions motrices et des enchaînements selon les techniques enseignées.	Exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt).	Respecte les règles de sécurité.	Manifeste un comportement éthique ² .	Évalue la démarche et ses résultats	Dégage les apprentissages réalisés ³ .
SAE n° 1								

*voir les grilles d'évaluation sur le site des stages.

On s'assurera également de développer chaque intention dans la SAE. Ainsi, il faut qu'il y ait des activités d'apprentissage au cours desquelles l'élève devra analyser la situation et choisir les actions appropriées, par exemple. Ou une activité pour élaborer un plan d'action. S'il n'y a pas d'activités d'apprentissage pour développer chaque intention, la SAE est incomplète. On évaluera également chaque intention, pas seulement l'exécution.

Dans le temps 1 de la SAE, on s'assure de reformuler les intentions sous forme d'attentes qui seront présentées aux élèves. Par exemple, en gymnastique, je m'attends à ce que tu sois en mesure de choisir 6 mouvements différents pour faire une routine. Tu devras exécuter ces 6 mouvements en respectant les techniques enseignées...

3. Intentions pédagogiques pour un cours ou une activité d'apprentissage.

Les intentions pédagogiques pour un cours ou une activité sont plus **spécifiques**. Ce sont aussi les objectifs de l'activité. Les intentions spécifiques ciblent directement ce qui sera développé pendant l'activité ou le cours. C'est le fil conducteur de l'activité ou du cours.

Les intentions pédagogiques spécifiques sont définies en utilisant d'abord un verbe d'action, issu du programme de formation :

- Courir, galoper, marcher, sautiller, sauter
- Contourner, traverser, franchir des obstacles.
- Traverser un objet, une poutre.
- Se déplacer, se déplacer sur un objet.
- Sauter avec une course d'élan.
- Sauter à la corde.
- Exécuter une roulade, rotation.
- Se tenir en équilibre, maintenir un équilibre
- Tourner autour de son axe.
- Manipuler, dribbler, jongler
- Lancer, frapper.
- Attraper, etc.

On décrit ensuite précisément les variables de l'action corporelle:

- Espace : au sol, dans les airs, sur un appareil, autour, devant, derrière...
- Temps : en 4 temps, en 2 temps, en 30 secondes...
- Énergie : lent, moyen, rapide, fluide, saccadé...
- Corps : niveau de force, par-dessus l'épaule, avec les jambes, avec les mains, etc.
- Outils : avec un bâton, sur un plan incliné, etc.

Finalement, on décrit le contexte de réalisation:

- Distance, durée, seul, avec un partenaire, nombre d'objets, etc.

Exemples d'intentions pédagogiques spécifiques pour un cours.

- À la fin du cours, l'élève sera en mesure d'exécuter différents mouvements gymniques en tournant sur lui-même.
- À la fin du cours, l'élève sera en mesure de lancer une balle par-dessus l'épaule sur une cible fixe placée au mur à 3 mètres de distance, en utilisant un transfert de poids.
- À la fin du cours, l'élève sera en mesure d'utiliser 3 principes d'actions en activité de combat (appuis, tirer, pousser) pour renverser l'adversaire sur le dos à partir de la position à 4 pattes, en activité de combat.
- À la fin du cours, l'élève sera en mesure de dribbler efficacement pour faire progresser l'attaque dans un match de basket-ball.

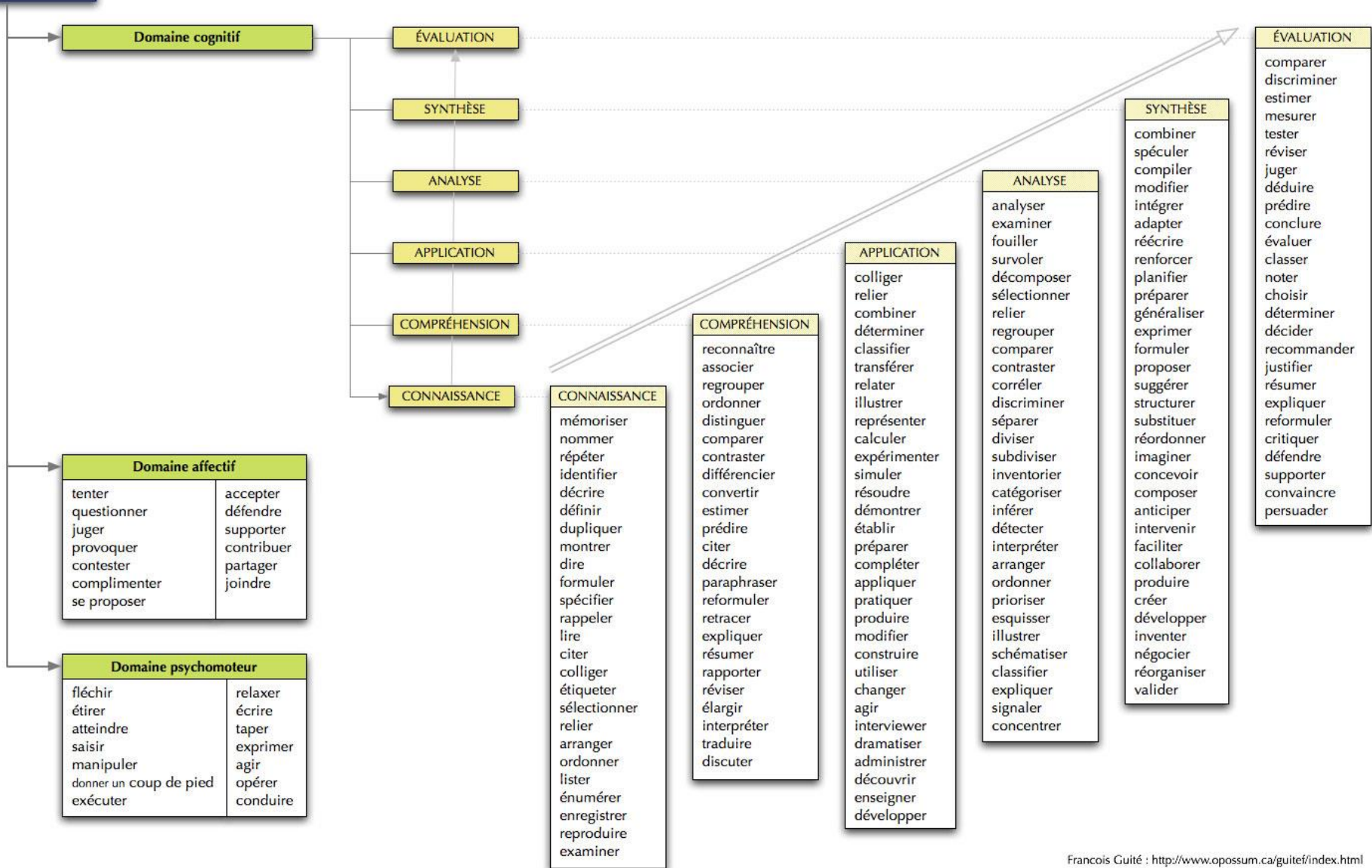
Dans un plan de cours unique ou synthèse, on retrouvera une ou plusieurs intentions pédagogiques spécifiques.

Exemples d'objectifs pour une activité d'apprentissage (plus court).

- À la fin de l'activité, l'élève sera en mesure d'exécuter une roulade avant sur un plan incliné, en terminant sur les pieds.
- À la fin de l'activité, l'élève sera en mesure de lancer une balle dans les airs et la rattraper avec ses deux mains, sans se déplacer.
- À la fin de l'activité, l'élève sera en mesure d'utiliser les points d'appui de l'adversaire pour le renverser sur le dos à partir de la position à 4 pattes, en activité de combat.
- À la fin de l'activité, l'élève sera en mesure de dribbler de la main dominante en se déplaçant en marchant en slalom autour de 5 cônes.

Lorsqu'on décrit une activité d'apprentissage, on prendra soin d'identifier l'objectif de l'activité.

Taxonomie de Bloom



La taxonomie des objectifs éducationnels de Bloom est composée des six niveaux suivants :

- ▶ la connaissance,
- ▶ la compréhension,
- ▶ l'application,
- ▶ l'analyse,
- ▶ la synthèse et l'évaluation.

Les 6 niveaux de la pyramide de Bloom permettent à l'enseignant de mieux organiser la progression de son cours, mais l'aident aussi à formuler des objectifs d'apprentissage précis.

